



Mairie
d'Éguilles

CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 15 avril 2014

Compte - Rendu

Ouverture de la séance à 19h39.

Monsieur le Maire propose au Conseil la désignation de Madame Sabrina MARCHESSON, en qualité de secrétaire de séance.

Ont donné pouvoir :

Mr. Jean-Louis MAS donne pouvoir à Mme Jeannette BOURIAUD – Mr Georges HECKENROTH donne pouvoir à Mme Michelle GRAZIANO – Mr François POTIE donne pouvoir à Mr Robert DAGORNE – Mme Caroline CLERE donne pouvoir à Mme Sabrina MARCHESSON – Mme Anne-Marie GUILLEY donne pouvoir à Vincent OLIVETTI - Mme Anne GENTRY donne pouvoir à Mr Salvator DI BENEDETTO -

Absent : Mme Manuella MERENDA (entre au cours de la Qt n°3)

Soit 22 présents, et 06 pouvoirs, 1 absent, 28 membres sont donc présents ou représentés au terme de cet appel et à l'ouverture de la séance ; le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'usage fait de la délégation permanente votée par la délibération n° 2008/005 du 1^{er} Avril 2008 et des Décisions du Maire prises et visées par le contrôle de légalité depuis la séance du 21 février 2014.

N°016	10/03/2014	Convention d'assistance et représentation juridique avec un avocat au Barreau d'Aix-en-Provence
N°017	11/03/2014	Séjour camping la Brise – les Saintes Maries de la Mer
N°018	11/03/2014	ANNULEE
N°019	11/03/2014	Séjour camping la Brise – les Saintes Maries de la Mer – réservation Safari 4x4 – découverte de la Camargue
N°020	11/03/2014	Convention de mise à disposition du système de diffusion d'alertes Viappel !
N°021	11/03/2014	Contrat Schindler Excellence Essentiel – ascenseur traction treuil – foyer restaurant
N°022	11/03/2014	Multi-accueil « les Canailoux » éveils musicaux
N°023	11/03/2014	Multi-accueil « lei Pichoun » éveils musicaux
N°024	13/03/2014	Prorogation du marché à bons de commandes, et à procédure adaptée, de travaux de voiries et réseaux divers sur l'ensemble du territoire communal
N°025	13/03/2014	ANNULEE
N°026	18/03/2014	MAPA talus heckenroth
N°027	21/03/2014	MAPA Dépendances de voiries 2014-2015

Le Conseil Municipal lui donne acte de ces informations.

Monsieur le Maire propose l'adoption du procès verbal de la 44^{ème} séance du 21 février 2014 :

Il est donc procédé au vote :

A la majorité des suffrages exprimés :

Pour	25
Abstention	03 M. DI BENEDETTO – LE BRIS – Mme GENTRY
Contre	00

LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE A L'EXAMEN DES QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR –

QUESTION N° 01 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal décide d'adopter ce règlement intérieur dûment modifié :

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour :	25
Abstention :	03 Mrs Di Benedetto – Le Bris – Mme Gentry
Contre :	00

QUESTION N° 02 : INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 28 voix pour ;

Vote l'indemnité du Maire au plafond applicable au jour de la présente ;

Soit de : 2 090,80 € (brut mensuel).

Vote l'indemnité des adjoints au plafond applicable au jour de la présente ;

Soit de : 836,32 € (brut mensuel).

QUESTION N° 03 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS PERMANENTS DE LA COMMUNE DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE SUIVANTS : S.M.E.D. – S.A.B.A. – S.I. TOULOUBRE)

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Pour le S.M.E.D. 13 = Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône (siège à SALON DE PROVENCE) :

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Madame Michelle GRAZIANO
- en qualité de suppléante : Madame Michèle JEUIL

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA

Scrutateur Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits : 29

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 29

Ont obtenus :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Madame Michelle GRAZIANO 25
- en qualité de suppléante : Madame Michèle JEUIL 25

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO 04
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA 04

Sont donc élues par la Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour 25

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Madame Michelle GRAZIANO
- en qualité de suppléante : Madame Michèle JEUIL

Pour le S.A.B.A. = Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (siège à TRETTS) :

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA

Scrutateur Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits : 29

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 29

Ont obtenus :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI 25
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER 25

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO 04
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA 04

Sont donc élus par la Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour 25

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER

Pour le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la TOULOUBRE (siège à PELISSANNE) :

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA

Scrutateur Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits : 29

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 29

Ont obtenus :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI 25
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER 25

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO 04
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA 04

Sont donc élus par la Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour 25

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER

QUESTION N° 04 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS PERMANENTS DE LA COMMUNE AUPRES DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'ARC

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA

Scrutateur Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits :	29
Nombre de votants :	29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29

Ont obtenus :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI 25
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER 25

Liste Demain Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Salvator DI BENEDETTO 04
- en qualité de suppléante : Madame Manuella MERENDA 04

Sont donc élus par la Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour 25

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- en qualité de titulaire : Monsieur Vincent OLIVETTI
- en qualité de suppléante : Madame Constance SALEN-BERENGER

QUESTION N° 05 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- **en qualité de titulaire :**
Monsieur Benoît COLSON
Monsieur Cyril VILLALONGA
Madame Sabrina MARCHESSON
Madame Magali FRESIA
Monsieur Stéphane HONORAT
- **en qualité de suppléant :**
Monsieur Jérémy TROPINI
Madame Caroline CLERE
Monsieur Renaud DAGORNE
Monsieur Aurélien DYJAK
Monsieur Eric MATAILLET-ROCCHINI

Liste Demain Eguilles :

- **en qualité de titulaire :**
Monsieur Jacques LE BRIS
- **en qualité de suppléant :**
Monsieur Salvator DI BENEDETTO

Scrutateurs Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits :	29
Nombre de votants :	29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages exprimés : 29
 Ont obtenus :
Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles : 25 voix soit 4,31 = 4 sièges et un reste de 0,31
Liste Demain Eguilles : 04 voix soit 0,68 = 1 siège au plus fort reste

Sont donc élus par la Conseil Municipal, à la majorité absolue, et au plus fort reste :

en qualité de titulaire	en qualité de suppléant
Monsieur Benoît COLSON	Monsieur Jérémy TROPINI
Monsieur Cyril VILLALONGA	Madame Caroline CLERE
Madame Sabrina MARCHESSON	Monsieur Renaud DAGORNE
Madame Magali FRESIA	Monsieur Aurélien DYJAK
Monsieur Jacques LE BRIS	Monsieur Salvator DI BENEDETTO

QUESTION N° 06 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- **en qualité de titulaire :**
 Monsieur Benoît COLSON
 Monsieur Cyril VILLALONGA
 Madame Sabrina MARCHESSON
 Madame Magali FRESIA
 Monsieur Stéphane HONORAT
- **en qualité de suppléant :**
 Monsieur Jérémy TROPINI
 Madame Caroline CLERE
 Monsieur Renaud DAGORNE
 Monsieur Aurélien DYJAK
 Monsieur Eric MATAILLET-ROCCHINI

Liste Demain Eguilles :

- **en qualité de titulaire :**
 Madame Manuelle MERENDA
- **en qualité de suppléant :**
 Madame Anne GENTRY

Nombre de Conseillers inscrits : 29
 Nombre de votants : 29
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages exprimés : 29

Scrutateurs Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Ont obtenus :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles : 25 voix soit 4,31 = 4 sièges et un reste de 0,31
Liste Demain Eguilles : 04 voix soit 0,68 = 1 siège au plus fort reste

Sont donc élus par la Conseil Municipal, à la majorité absolue, et au plus fort reste :

en qualité de titulaire	en qualité de suppléant
Monsieur Benoît COLSON	Monsieur Jérémy TROPINI
Monsieur Cyril VILLALONGA	Madame Caroline CLERE
Madame Sabrina MARCHESSON	Monsieur Renaud DAGORNE
Madame Magali FRESIA	Monsieur Aurélien DYJAK
Madame Manuelle MERENDA	Madame Anne GENTRY

QUESTION N° 07 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

- **en qualité de titulaire :**
Madame Daniela TESTAGROSSA
Monsieur Vincent OLIVETTI
Monsieur Renaud DAGORNE
- **en qualité de suppléant :**
Madame Annie DORETTI
Monsieur Andres LOPEZ
Monsieur Aurélien DYJAK

Liste Demain Eguilles :

- **en qualité de titulaire :**
Madame Anne GENTRY
Monsieur Salvator DI BENEDETTO
Monsieur Jacques LE BRIS
- **en qualité de suppléant :**
Madame Manuelle MERENDA

Scrutateur Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits :	29
Nombre de votants :	29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29

Ont obtenus :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles : 25 voix soit 2,58 = 3 sièges

Liste Demain Eguilles : 04 voix soit 0,41 = pas de siège au plus fort reste

Sont donc élus par la Conseil Municipal, à la majorité absolue :

en qualité de titulaire	en qualité de suppléant
Madame Daniela TESTAGROSSA	Madame Annie DORETTI
Monsieur Vincent OLIVETTI	Monsieur Andres LOPEZ
Monsieur Renaud DAGORNE	Monsieur Aurélien DYJAK

QUESTION N° 08 : EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS

RAPPORTEUR : RENAUD DAGORNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix adopte les principes d'exercice du Droit à la formation exposés lors des débats.

QUESTION N° 09 : ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET VEHICULES DE FONCTION POUR NECESSITE DE SERVICE

RAPPORTEUR : ERIC MATAILLET-ROCCHINI

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, par 29 voix et adopte les principes d'attribution.

QUESTION N° 10 : DELEGATION PERMANENTE, DONNEE AU MAIRE POUR LA DUREE DU MANDAT, D'AGIR PAR DECISIONS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Considérant l'importance et la diversité des actes nécessaires à la bonne administration de la commune, le Conseil Municipal, habilite le maire à exercer par voie de décisions les 24 compétences détaillées en séance.

Vote à la majorité des suffrages exprimés :	Pour :	25	
	Abstention :	00	
	Contre :	04	M. DI BENEDETTO, LE BRIS
			Mme MERENDA, GENTRY

QUESTION N° 11 : RENOUELEMENT DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU C.C.A.S.

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

Madame Daniela TESTAGROSSA
Madame Annie DORETTI
Madame Jeannette BOURIAUD
Madame Michèle JEUIL

Liste Demain Eguilles :

Madame Anne GENTRY
Monsieur Salvator DI BENEDETTO

Scrutateur Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits :	29
Nombre de votants :	29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Ont obtenus :	

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles : 25 voix soit 3,44 = 3 sièges et un reste de 0,44

Liste Demain Eguilles : 04 voix soit 0,55 = 1 siège au plus fort reste

Sont donc élus par la Conseil Municipal, à la majorité absolue, et au plus fort reste :

Madame Daniela TESTAGROSSA
Madame Annie DORETTI
Madame Jeannette BOURIAUD
Madame Anne GENTRY

QUESTION N° 12 : RENOUELEMENT DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Se sont portés candidats :

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles :

Monsieur Renaud DAGORNE
Monsieur Vincent OLIVETTI
Madame Sabrina MARCHESSON
Madame Caroline CLERE

Liste Demain Eguilles :

Monsieur Salvator DI BENEDETTO
Madame Manuelle MERENDA
Monsieur Jacques LE BRIS
Madame Anne GENTRY

Scrutateur Monsieur Jérémy TROPINI et Monsieur Jacques LE BRIS

Nombre de Conseillers inscrits :	29
Nombre de votants :	29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Ont obtenus :	

Liste Avec Robert DAGORNE pour Eguilles : 25

Liste Demain Eguilles : 04

Sont donc élus par la Conseil Municipal, à la majorité absolue :

Monsieur Renaud DAGORNE
Monsieur Vincent OLIVETTI
Madame Sabrina MARCHESSON
Madame Caroline CLERE

QUESTION N° 13 : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal valide la liste remise à jour et proposée en annexe privilégiant la reconduction des membres ayant rempli au mieux leur mission.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour :	25	
Abstention :	04	M.DI BENEDETTO, LE BRIS, Mme MERENDA, GENTRY
Contre :	00	

QUESTION n° 14 : REPRISE DES RESTES A REALISER ET AFFECTATION DES RESULTATS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Il est rappelé que le niveau des Restes A Réaliser au 31 Décembre 2013 apparaît aux Comptes Administratifs 2013 votés le 21 Février 2014, et qu'il convient de les reprendre aux Budgets Primitifs 2014 :

R.A.R. en dépenses et recettes du budget général :

COMMUNE D'EGUILLES - 13 - COMMUNE D' EGUILLES	CA	2013
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
VUE D'ENSEMBLE	A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 800 577,35	L 1 452 040,00
20	Immobilisations incorporelles	20 101,78	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 134,17	0,00
23	Immobilisations en cours	237 037,93	0,00
1002	St Martin - CLSH	984 085,19	584 375,00
1003	Travaux Communaux	29 739,36	68 150,00
1104	Travaux 2011	100 692,64	63 315,00
1201	Hotel de Ville	175 000,00	90 000,00
1202	Voirie 2012	150 631,96	
1203	Parking-Relais Les Mistons	206 529,26	90 000,00
1204	Court de Tennis	87 612,43	51 000,00
1205	Refuge Chats	106 228,40	
1301	Trottoirs Grand Logis	143 334,84	75 000,00
1302	Aménagement Chemin des Landons	52 449,39	37 200,00
1303	Junel	451 000,00	360 500,00
906	Maison des jeunes	0,00	32 500,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

RECAPITULATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2013 DU BUDGET GENERAL =

Section	Résultat clôture 2012	- Affectations 2013	+ Résultat 2013	= Résultat clôture 2013
Investissement	+ 857.414,30 €	0,00 €	- 1.136.171,62 €	- 278.757,32 €
Fonctionnement	+ 1.021.672,37 €	- 521.000,00 €	+ 1.183.418,45 €	+ 1.684.090,82 €
Totaux	+ 1.879.086,67 €	- 521.000,00 €	47.246,83 €	+ 1.405.333,50 €

AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF GENERAL 2014 =

Il est proposé d'affecter, en section et recette de fonctionnement, par le compte R 002, la somme de 1.050.000,00 € prise sur son excédent de clôture 2013 de + 1.684.090,82 €.

Il est proposé que le solde, soit 634.090,82 €, de l'excédent de clôture 2013 de fonctionnement, soit affecté en section d'investissement par l'article 1068.

Il est proposé de maintenir le déficit de clôture d'investissement 2013 dans sa section, en dépense, pour 278.757,32 €, par le compte D 001.

Vote à la majorité des suffrages exprimés :

Pour :	25
Abstention :	00
Contre :	04

M. DI BENEDETTO, LE BRIS
Mme MERENDA, GENTRY

R.A.R. en dépenses et recettes du budget annexe de l'eau potable :

COMMUNE D'EGUILLES - 13 - EAU D' EGUILLES		CA	2013
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 51 671,00	L 38 200,00
23	Immobilisations en cours	6 257,02	0,00
012013	Réseau aep Landons	43 907,02	38 200,00
022013	Réseau Aep St martin alsh	1 506,96	0,00

RECAPITULATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2013 DU BUDGET DE L'EAU POTABLE =

Section	Résultat clôture 2012	- Affectations 2013	+ Résultat 2013	= Résultat clôture 2013
Investissement	+ 492.953,61 €	0,00 €	- 110.931,74 €	+ 382.021,87 €
Fonctionnement	+ 60.658,28 €	- 60.658,28 €	+ 67.303,74 €	+ 67.303,74 €
Totaux	+ 553.611,89 €	- 60.658,28 €	- 43.628,00 €	+ 449.325,61 €

AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'EAU POTABLE

Il est proposé de maintenir l'excédent de clôture d'investissement 2013 dans sa section, en recette, pour 382.021,87 € par le compte R 001.

Il est proposé d'affecter, en section et recette d'investissement, par le compte 1068, l'excédent de clôture 2013 de fonctionnement en totalité, pour la somme de 67.303,74 €.

Vote à la majorité des suffrages exprimés :

Pour :	25
Abstention :	00
Contre :	04

M. DI BENEDETTO, LE BRIS
Mme MERENDA, GENTRY

R.A.R. en dépenses et recettes du budget annexe de l'assainissement collectif :

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 65 842,10	L 56 400,00
201301	Réseau asst Landons	65 842,10	56 400,00

RECAPITULATION DU RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET 2013 DE L'ASSAINISSEMENT =

Section	Résultat clôture 2012	- Affectations 2013	+ Résultat 2013	= Résultat clôture 2013
Investissement	+ 371.667,26 €	0,00 €	- 120.418,42 €	+ 251.248,84 €
Fonctionnement	+ 0,47 €	0,00 €	+ 41.808,03 €	+ 41.808,50 €
Totaux	+ 371.667,73 €	0,00 €	-78.610,39 €	+ 293.057,34 €

AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'ASSAINISSEMENT

Il est proposé d'affecter en recette dans sa section de fonctionnement, une partie de son excédent de clôture 2013 pour 29.000 € (prélevée sur son solde de 41.808,50 €) par le compte R 002.

Pour le solde de cet excédent de clôture 2013 de fonctionnement, soit 41.808,50 € - 29.000,00 € = 12.808,50 €, il est proposé de l'affecter en section d'investissement par le compte 1068.

Il est proposé de maintenir l'excédent de clôture 2013 d'investissement dans sa section, en recette, pour 251.248,84 € par le compte R 001.

Vote à la majorité des suffrages exprimés :

Pour :	25
Abstention :	00
Contre :	04

M. DI BENEDETTO, LE BRIS
Mme MERENDA, GENTRY

- **Pas de R.A.R. en dépenses et en recettes pour le budget annexe de production d'électricité photovoltaïque**

RECAPITULATION DU RESULTAT DE CLOTURE 2013 DU BUDGET DU PHOTOVOLTAÏQUE =

Section	Résultat clôture 2012	- Affectations 2013	+ Résultat 2013	= Résultat clôture 2013
Investissement	+ 43.350,88 €	0,00 €	- 29.789,44 €	+ 13.561,44 €
Fonctionnement	- 16.481,22 €	0,00 €	+16.870,95 €	+ 389,73 €
Totaux	+ 26.869,66 €	0,00 €	- 12.918,49 €	+ 13.951,17 €

AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2014 DU PHOTOVOLTAÏQUE

Il est proposé le maintien de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement 2013 dans sa section au B.P. 2014 pour 389,73 € par le compte R 002.

Il est proposé le maintien de l'excédent de clôture 2013 de la section d'investissement dans sa section en recette du B.P. 2014 par le compte R 001 pour 13.561,44 €.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : **Pour : 29**

- Pas de R.A.R. en dépenses et en recettes pour le budget annexe du lotissement industriel et commercial du C.D. 10 (préemption de la parcelle B.D. 292)

RECAPITULATION DES RESULTATS DE CLOTURE DU BUDGET DU C.D. 10 =

Section	Résultat clôture 2012	- Affectations 2013	+ Résultat 2013	= Résultat clôture 2013
Investissement	- 1.000,00 €	+ 0,00 €	+ 9.357,92 €	+ 8.357,92 €
Fonctionnement	+ 15.553,83 €	- 1.000,00 €	+ 31.655,63 €	+ 46.209,46 €
Totaux	+ 14.553,83 €	- 1.000,00 €	+ 41.013,55 €	+ 54.567,38 €

AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2013 DU C.D. 10

Il est proposé le maintien de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement 2013 en recettes de sa section au B.P. 2014 pour 46.209,46 € par le compte R 002.

Il est proposé le maintien de l'excédent de clôture 2013 de la section d'investissement dans sa section au B.P. 2014 en recette pour 8.357,92 € par le compte R 001.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

QUESTION N° 15 : TARIF DE RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS FUNERAIRES

RAPPORTEUR : RENAUD DAGORNE

Il est rappelé que le cimetière d'Eguilles est composé de 4 parties :

- partie historique autour des ruines de la chapelle Saint Julien avec le monument aux morts ;
- extension vers la voie Aurélienne ;
- extension arrière vers les Bastidonnnes ;
- partie livrée en 2007 avec 150 caveaux.

Compte tenu des frais d'entretien du cimetière, et pour tenir compte de la différence d'aménagement entre sa partie récente et sa partie ancienne, le Conseil Municipal décide de renouveler les concessions anciennes pour 30 ans et un pour un montant de 400 €.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

QUESTION N° 16 : REMBOURSEMENT D'UN TROP VERSE

RAPPORTEUR : MAGALI FRESIA

Il convient de rembourser à une famille éguillenne un trop versé de 224,28 €, dont l'enfant ne fréquente plus le multi-accueil Lei Pichoun.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

QUESTION N° 17 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Après débat le Conseil Municipal prend acte des orientations à partir des éléments exposés en cours de séance.

QUESTION N° 18 : VOTE DES TROIS TAXES LOCALES COMMUNALES – TAXE D'HABITATION – TAXE SUR LE FONCIER BÂTI – TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, décide de conserver en 2014 les taux 2013 :

- Taxe d'Habitation :..... 19,00 %
- Taxe sur le Foncier Bâti :..... 22,70 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti :..... 42,12 %

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour :	25	
Abstention :	04	M. DI BENEDETTO, LE BRIS
		Mme MERENDA, GENTRY
Contre :	00	

QUESTION N° 19 : RECONDUCTION DE LA CONVENTION L.E.A. 2014 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE 13

RAPPORTEUR : CONSTANCE SALEN-BERENGER

Le Conseil Municipal habilite le Maire à reconduire le dispositif L.E.A. avec la CAF 13 et à signer la convention de renouvellement correspondante.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

QUESTION N° 20 : INDEMNITE DE GARDE DES EGLISES COMMUNALES

RAPPORTEUR : BENOIT COLSON

Les membres du Conseil liquident cette indemnité à l'ordre de Monsieur Walter BOLLIGER, dit « Père Denis » en sa seule qualité de gardien des églises communales résidant sur la Commune, pour 474,22 € pour l'année 2014.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

QUESTION N° 21 : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil adopte les dispositions contenues dans le rapport présenté en séance et approuve l'intégration à l'attribution de compensation, à partir de 2015, d'une partie complémentaire de la Dotation de Solidarité Communautaire distribuée en 2013 et 2014, pour un montant de 912 315 €, dont 31 698 € pour la commune d'EGUILLES.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

QUESTION N° 22 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2014

RAPPORTEUR : JEREMY TROPINI

Le Conseil Municipal sollicite la D.E.T.R. 2014 à titre de financement extérieur unique, au taux de 35 % d'une dépense éligible de 54.673,50 € H.T, soit pour 19.135 €, la commune assumant le solde pour 35.538,50 € H.T.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

QUESTION N° 23 : REMISE A JOUR DES PROCEDURES DE GESTION DU DROIT DES SOLS APRES LE DECRET 2014-253 DU 27 FEVRIER 2014 : RAVALEMENT DE FACADES :

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

L'exposé du rapporteur entendu, le Conseil, décide de soumettre les travaux de ravalement de façade à déclaration préalable, sur l'ensemble du territoire communal, étant précisé que cette obligation ne s'appliquera pas aux opérations déjà soumises à permis de construire en application des articles R421 14 à R 421-16.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

LA SEANCE EST LEVEE A 23h05.